



Communiqué de presse

Table-ronde Nationale

Des conclusions ministérielles à l'élaboration de politiques d'égalité entre les sexes dans la région euro-méditerranéenne **6 avril 2017, Hotel Riviera, Liban**

La table ronde nationale « Des conclusions ministérielles à l'élaboration des politiques d'égalité entre les sexes dans la région Euro-Méditerranée », sous le patronage du ministre d'État aux affaires féminines son excellence Jean Ogasapian, et avec le soutien de l'Union européenne, a eu lieu le 6 avril 2017 à l'hôtel Riviera. Il a été organisé par le rassemblement démocratique des femmes libanaises et l'Association Najdeh, en partenariat avec l'Initiative Féministe Euromed. Cet événement d'une journée a rassemblé des représentants de la société civile, des membres du parlement et les parties prenantes qui ont discuté des recommandations politiques pour l'amélioration du statut de l'égalité entre les sexes, développées dans le cadre du projet « Plateforme régionale sur le genre », financé par l'Union européenne. Ce dialogue national fait partie du processus de préparation pour la 4^{ème} Conférence sur les droits de la femme de l'UpM, qui devrait se tenir en Egypte à l'automne de cette année.

Son Excellence, M. Jean Ogasapian, a inauguré l'évènement en rappelant les contraintes du contexte régional qui a imposé de nouvelles restrictions et des souffrances pour les femmes. Cependant, il a relevé que les femmes continuaient de lutter pour leurs droits et il a souligné l'importance de cette table-ronde à cet égard. Il a exprimé son espoir de voir ce dialogue contribuer au processus de transformation des recommandations en mesures pratiques, ce qui serait la prochaine étape. M. Ogasapian a insisté sur le fait que la priorité était de prendre des « mesures concrètes pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes et renforcer leur participation politique. »

Mme Julia Koch - Cheffe de la section politique de la délégation de l'UE au Liban- a souligné l'engagement de l'Union européenne pour la participation des femmes et l'égalité des sexes. « Nous approchons maintenant les élections législatives et j'espère sincèrement que non seulement les femmes voteront en grand nombre, mais qu'elles seront aussi nombreuses à se présenter comme candidates. C'est le moment pour les femmes de réclamer leur place! Nous, l'Union européenne, nous sommes prêts à les soutenir dans ces efforts. »

M. Samy Gemayel, député et chef du parti Kataeb libanais, a discuté de la responsabilité des décideurs d'annuler la législation discriminative à l'encontre des femmes, en adoptant une loi qui criminalise la violence à leur égard. Il a souligné que l'adoption de quotas pour le genre est une étape nécessaire pour renforcer la participation des femmes à la prise de décision.

Mme Leila El Ali, Coprésidente de l'Initiative féministe Euromed, a rappelé les étapes marquantes du processus d'élaboration de la plate-forme régionale de genre et a insisté sur le rôle important des



organisations de défense des droits de la femme dans le dialogue avec les décideurs et dans la coordination avec tous les partis responsables afin de transformer les politiques en actions concrètes.

Les intervenants du premier groupe ont présenté la Plateforme régionale de genre et les recommandations politiques dans les quatre domaines prioritaires identifiés comme tels :

- Mettre fin à la discrimination à l'encontre des femmes et renforcer leur participation ;
- Réformer l'éducation, modifier les stéréotypes de genre et les attitudes à l'égard de l'égalité des sexes ;
- Mettre fin à la violence à l'égard des femmes, aux guerres et à l'occupation et
- Assurer la liberté et l'action indépendante de la société civile et soutenir les organisations de défense des droits des femmes.

Au cours de la deuxième session, des experts des institutions gouvernementales, de la société civile et de la sphère politique ont discuté des moyens de transformer ces recommandations en actions concrètes afin d'améliorer la condition des femmes. Il a été impératif d'aborder les recommandations d'une manière compréhensive, sans les hiérarchiser, des améliorations radicales étant nécessaires dans les quatre domaines. Il a également été noté que la culture sociale discriminative ne pouvait être modifiée sans que soit annulée la discrimination légale. Les représentants des municipalités locales ont souligné que la dépendance économique et la pauvreté des femmes sont les principaux problèmes au niveau local. La violence domestique à l'égard des femmes a été considérée comme un obstacle majeur à la participation des femmes dans la sphère politique.

Par conséquent, il a été souligné qu'une approche intersectorielle devrait être utilisée lors de la conception de mesures concrètes pour permettre l'égal accès des femmes à la prise de décision, au marché du travail et à l'éducation, associée à une sensibilisation plus large à la discrimination en droit et en pratique afin d'élargir les connaissances sociales sur les droits des femmes.

En raison de la nécessité de multiples interventions pour la mise en œuvre des recommandations, il a été demandé de consacrer toute cette décennie aux droits des femmes, à leur autonomisation et à l'égalité des sexes, afin de maintenir la pression, l'élan et l'accumulation de volonté politique et faire progresser l'objectif 5 des Objectifs de développement durable. Les plaidoyers nationaux et régionaux ont été recommandés comme des outils efficaces pour réaliser des changements sur le terrain.

En outre, il a été souligné que les décideurs devraient faire preuve d'un engagement plus ferme en faveur de l'égalité entre les sexes lors de la prochaine Conférence ministérielle de l'UpM, afin de rendre les conclusions ministérielles plus concrètes et axées sur les politiques. Indépendamment des progrès notés, le changement reste lent et insatisfaisant. Les partenaires comptent donc sur la 4^{ème} conférence ministérielle de l'UpM sur le droit des femmes pour faire accélérer les améliorations dans les domaines susmentionnés.